L'AGRESSION SANGLANTE DE LA RUE DE BEAUREWAERT. — Un troisième individu inculpé dans l'agression sanglante qui s'est déroulée lundi soir rue de Beaurewaert, a été arrêté vendredi soir, vers sept heures, par les agents de police Dupont et Hespel, du 3e arrondissement. Il s'agit d'un manœuvre de maçon Alfred Bury, âgé de 19 ans, demeurant rue de Lannes, 22. Ce dernier a été arrêté à l'atelier même où il travaillait rue de Soubise. Un mandat d'arrêt de M. Houeix, juge d'instruction, existait d'ailleurs contre lui. Bury qui avoue avoir seulement assisté à la scène de violences, a été interrogé par M. Pagès, commissaire, et a déclaré n'y avoir pris aucune part. Les agents qui l'ont arrêté l'avaient rencontré en compagnie de ses camarades, dans un estaminet du quartier peu de temps après la scène, mais les policiers ignoraient encore à ce moment que ces individus fussent les auteurs de l'agression. Ils avaient d'ailleurs pris la fuite à leur arrivée.

UN CAMBRIOLAGE AVORTÉ. — Nous relatons, dans notre chronique tourquennoise les circonstances de l'arrestation mouvementée d'un cambrioleur Joseph Fleurman, au moment où il cambriolait l'atelier de fabrication de cycles de MM. Dussart et Accou, rue Corneille. Avant d'attaquer ce bâtiment, le malfaiteur et son complice en fuite avaient tenté de fracturer la porte des magasins de M. Albert Denis, situés vis-à-vis de l'atelier de cycles. Mais ils avaient éprouvé de ce côté une résistance que la solidité de leur pince-monseigneur ne put vaincre. Cet outil a été retrouvé sur place et remis entre les mains de M. Lâché, commissaire de police du 1er arrondissement, qui a adressé au parquet un procès-verbal sur cette tentative de cambriolage.

DANS LA CRAINTE D'ÊTRE RUINÉ PAR UN INCENDIE, vous contractez une assurance; combien de commerçants et d'industriels éviteraient aussi la ruine occasionnée par les liquidations judiciaires et les faillites s'ils s'assuraient au Lloyd Commercial qui rembourse à ses associés les créances impayées pour quelque cause que ce soit. Renseignements fournis gratuitement par retour du courrier en s'adressant au Directeur régional, 27, Boulevard de la Liberté Lille. La société opère également en Belgique. 87239d

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles relatifs à la taxe municipale sur les chiens, sont déposés chez M. le Receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Sté Chaussures INCROYABLE. Voir étalage.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES (Place Notre-Dame et rue des Lignes). — La septième séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui dimanche, 29 mai, de neuf heures à onze heures du matin.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

La Brasserie Roubaisienne la plus forte et la plus anc. soc., vend des bières de saison extra supér. et l'**apéritif Cent-Kilos** 264-3

PHARMACIENS DE GARDE le dimanche 20 mai 1910 : MM. Deschodt, 26, Grande-Rue; Stichelbaut, 212, rue de l'Alma; Caesteker, 267, rue du Tilleul.

UNE SAISIE AU MINCK. — Le service d'inspection a saisi au Minck, 400 kilos de poisson reconnu impropre à la consommation.

PEUT-ON PROLONGER LA VIE ? Cette question angoissante qui, dans un récent congrès, faisait naguère encore l'objet de retentissantes communications, serait presque résolue, à en croire les savants. Nul besoin d'aller si loin chercher la solution de ce problème, alors qu'il suffit de prendre chaque jour un Dubonnet, ce tonique de vie par excellence, l'élément de longévité le meilleur et le plus naturel. 1193-a-d

LA CHARRETTE A CHIENS. — Dix chiens ont été capturés dans la journée d'hier par le service de la fourrière et deux contraventions ont été rédigées à la charge de propriétaires.

CONDITIONS D'OUVERTURE DES DÉBITS DE BOISSONS. — Voir le règlement de police municipale, prix : 5 fr. Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, à Roubaix. 87229d

CROIX

JARDINS OUVRIERS. — Dimanche matin, M. Pinte, le dévoué chef d'horticulture des Jardins ouvriers de l'Institut Populaire de Roubaix, viendra à Croix, faire aux jardiniers, des causeries pratiques sur les travaux de saison. A 8 heures, il sera sur le terrain des jardins de la rue des Jardins; à 8 h. 1/2, rue de l'Ermitage; à 9 heures, à l'avenue des Marronniers, et à 10 heures, au Croquet.

LA DUCASSE DU FORT BOULANGÉ. — A l'occasion de la ducasse du fort Boulangé, la circulation sera interrompue pendant les journées des dimanche 29 et lundi 30 mai courant.

MORT SUBITE. — Le petit Jean Houyéux, dont les parents habitent 38, rue Négrier, se sentait pris, vendredi, à midi, de violents maux de tête. Il ne retourna point l'après-midi en classe, et se coucha. Pendant la nuit, sa mère se rendit à diverses reprises à son chevet; chaque fois, il répondit qu'il avait mal à la tête et demanda qu'on le laissât dormir. Vers quatre heures du matin, Mme Houyoux retourna au chevet de son fils et le trouva mort. M. le docteur Barroyer croit que la mort est due à une méningite.

UNE PLAINTE POUR COUPS. — M. Emile Vanstraceele, demeurant à Croix, 16, rue de l'Ouest, contremaître chez M. Emblans-Vermont, entrepreneur, a porté plainte contre Paul Bertin. Cet homme, qui avait travaillé pendant quelques jours pour le compte de M. Emblans, s'est présenté à M. Vanstraceele, pour toucher sa paye. Il était légèrement ivre. Une contestation surgit entre les deux hommes. Bertin porta un coup de tête à la figure de M. Vanstraceele, lui mordit la main droite, puis s'esquiva.

LA TAXE SUR LES CHIENS. — Le maire de la commune de Croix a l'honneur d'informer les intéressés que le rôle de la taxe sur les chiens pour l'année 1910 est en recouvrement à partir de ce jour.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS. — Le Maire de la ville de Croix a l'honneur de prévenir ses administrés que, par application des dispositions de l'article 9 de la loi du 14 juillet 1905, il a déposé au Secrétariat de la Mairie, la liste d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, privés de ressources, arrêtée par le Conseil municipal dans sa séance du 27 mai 1910.

A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de vingt jours, les vieillards, infirmes ou incurables, dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal, pourront présenter une réclamation à la Mairie; tout habitant ou contribuable de la commune peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'ils considéreraient comme omises ou portées à tort sur la liste.

WASQUEHAL

L'ACCIDENT MORTEL DE LA TEINTURERIE DE MM. HANNART FRÈRES. — Les funérailles de M. Henri Pannecoucke dont nous avons relaté hier la mort tragique auront lieu lundi matin à 9 heures et demie en l'église Saint-Martin, à Croix.

LANNOY

LE BANQUET DU 40e ANNIVERSAIRE DE L'EXISTENCE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE. — Les administrateurs de la succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix, qui existe au chef-lieu du canton depuis 1870, ont décidé, pour célébrer le 40e anniversaire de cette institution d'intérêt public, de se réunir en un banquet confraternel. Cette fête, qui revêtira un caractère familial et privé, aura lieu lundi soir, à cinq heures, en l'Hôtel de Ville.

NORD-AUTOMOBILE
1, rue Lydéric
LILLE (Téléphone 18-38)
Voitures PIPE carrossées luxueusement et chassis disponibles immédiatement.
Essais et références sur demande. 85775

Maison du SOLEIL D'OR
25, 27, 29, Place du Théâtre, LILLE
BAGUES DE FIANÇAILLES — BRILLANTS 453-1

LE SUCRE BÉGHIN se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière 77

TOURCOING

Journée du dimanche 29 mai :

Marché.
Musée de dix heures à une heure et de trois à cinq heures.
Caisse d'épargne de neuf heures et demie à midi.
Bibliothèque communale de neuf heures et demie à midi.
Bibliothèque populaire de neuf heures à midi.
Bibliothèque de l'école des B.-A. de deux à quatre heures.
Deux heures, Courses hippiques.
Trois heures, Confirmation à l'église Ste-Anne.
Quatre heures et demie, fête de gymnastique au patronage Saint-Jean-Baptiste.
Cinq heures, banquet au Casino en l'honneur de M. Emile Barrois.

Le plus beau jour de la vie

Nous sommes à l'époque des premières communions qui, chez nous, coïncident chaque année avec le renouveau, au moment même où la nature entière a recouvré sa magnifique parure. Tous les dimanches, depuis plusieurs semaines, les rues de nos villes et de nos villages sont sillonnées de ces cortèges réservés à la jeunesse heureuse et innocente et où les parents sont si fiers de contempler leurs enfants.

Ne vous souvient-il pas d'avoir entendu dire maintes fois par les vieilles gens, que le plus beau jour de la vie était celui de la première communion? Il y a bien des motifs pour que cette parole, devenue sentence en se transmettant d'une génération à l'autre, soit vraie. Le plus beau jour de la vie n'est-il pas celui qu'on souhaite le plus ardemment, qu'on prépare avec impatience, qu'on vit dans un bonheur sans mélange, qui laisse enfin après son passage une impression et des souvenirs doux et impérissables? Pour le petit garçon, la fillette, arrivés aux limites de l'enfance et sur le point d'aborder cette période redoutable qui s'appelle l'adolescence, la première communion est une fête sans pareille qu'ils appellent de tous leurs désirs et revoient plus tard en image dans leur esprit avec tout ce qu'elle leur a apporté de joie, de paix et de bonheur dans l'âme.

Durant les mois qui précèdent cette cérémonie incomparable, la maison paternelle s'emplit de rêves et de projets charmants. Dans les familles ouvrières, c'est l'occasion de donner une toilette à toute l'habitation. Le bas de laine et la tirelire sont mis à sac. Les derniers jours, le héros de la fête ne dort plus, ne mange plus. Pièce par pièce, le trousseau s'achève. Ici un uniforme noir taillé sur mesure comme les habits de fête du père, une casquette galonnée d'or, un brassard de soie moirée; là une robe toute blanche, un grand voile de tulle transparent, comme celui de la Madone dans sa grotte, une aumônière à glands, un collier de perles avec croix nacrée et christ d'argent, un chapelet d'améthyste, une couronne de roses, des bottines blanches; d'un côté comme de l'autre, un gros cierge couvert de dessins, de rubans et de fleurs, une bourse neuve à compartiments, un riche missel plein de miniatures, un coffret à images, des boîtes de dragées. Que de trésors, que de merveilles à voir et à toucher! Quelle fête pour les yeux, les mains, le cœur!

Le grand jour arrive enfin. A peine l'aube a-t-elle filtré ses premiers sourires par les interstices des fenêtres, que toute la maison est sur pied. Il faut procéder à la toilette, et ce jour-là c'est très long. Mais on s'y est pris de si bon matin que personne n'est en retard.

L'enchantement devient intense. Voici l'heure du départ à travers les rangs des voisins sympathiquement rassemblés, le rendez-vous pour le cortège, le défilé sous la conduite des prêtres, des chantres et des enfants de chœur, l'entrée triomphale à l'église, dans le scintillement de mille fleurs et mille lumières, sous le décor d'oriflammes qui frémissent doucement entre les arceaux et aux chapiteaux des colonnes, comme balancés par le souffle harmonieux des grandes orgues; — puis les chants graves, les agenouillements réglés par un signal, les allocutions émues et paternelles du célébrant, la récitation des actes, la marche lente, les mains jointes, vers la nappe de batiste frangée de fine dentelle, les cantiques de circonstance : « le voici l'Agneau si doux » ou « un Chérubin dit un jour à mon âme »... En un mot tout ce pieux cérémonial où chacun des communiants accomplit son rôle sous le regard de l'assistance entière, des amis, des parents, des anges et de Dieu!

Après cela viennent le banquet de famille où l'enfant est à la place d'honneur, les compliments, les visites, les cadeaux, l'office du soir, la lente procession tandis que chantent à toute volée les campanules de bronze du clocher, les formules solennelles récitées à l'unisson, la main étendue, en guise de serment... Et pendant cette journée si longue, si chargée d'imprévu et de sensations nouvelles, le premier communiant est le point de mire de toutes les attentions, l'objet de tous les vœux!

Dans certaines paroisses et notamment dans notre Flandre française où les croyances sont si fortes et si pures, les cérémonies de la Première Communion sont plus solennelles et plus émouvantes que partout ailleurs. Les églises brillent comme des joyaux. On y voit une profusion de fleurs, de bannières, de dômes, de candélabres. Avant que les enfants n'approchent de la Table eucharistique, deux d'entre eux, parlant au nom de tous, demandent pardon aux parents des peines qu'ils leur ont causées et promettent pour l'avenir affection et soumission. Cela fait, deux jeunes filles, costumées en anges ou deux enfants de chœur, en long surplis, viennent les chercher par groupes pour les conduire au prêtre qui tient en ses mains le ciboire de vermeil et les reconduisent de même à leur place.

Si les rites et les usages varient d'une paroisse à l'autre, on peut dire que partout la Première Communion est une des plus grandes et des plus impressionnantes fêtes de la liturgie et que partout elle apporte dans les familles des joies délicieuses qu'on n'oublie pas. Le charme des fêtes mondaines est passager et parfois trompeur; celle-là est dépourvue de toute amertume et ne laisse jamais de regrets. On a donc bien raison de dire, comme l'affirment les vieilles gens, qu'elle est pour nos enfants le plus beau jour de la vie.

A l'Union Sociale et Patriotique

Le banquet du Comité directeur de l'Union Sociale et Patriotique a offert samedi soir, à neuf heures, un banquet aux membres des Comités des diverses sections de la ville, qui réunissait dans la grande salle de l'estaminet de la Nouvelle Aventure, rue du Château, une cinquantaine de personnes.

M. Arthur Duvillier, vice-président, présidait, entouré de MM. Jean Tiberghien, René Vrammont, Charles Crombé, Duquenne et Jean Flipo, président et vice-président de l'Union Libérale républicaine de Neuville-en-Ferrain.

Au dessert, plusieurs toasts ont été prononcés; M. Duvillier a félicité les membres des Comités de sections de leur dévouement pendant la campagne électorale qui vient de se terminer. Il a émis l'espoir que lors des élections cantonales de juillet prochain, le Comité directeur pourrait à nouveau compter sur tout leur dévouement et tout leur cœur.

Il a donné lecture d'un télégramme de M. Charles Herbaux, empêché.

M. René Demeersman, dans une chaude allocution a déclaré que chacun s'efforcerait de faire triompher aux élections prochaines les idées de justice et de liberté.

M. Vrammout a excusé le président, M. Léon Monnier, qui son état de santé retient momentanément éloigné de l'U. S. et P. Il a formé des vœux pour son prompt rétablissement.

M. Duquenne a remercié ses amis de Tourcoing de leur chaleureux accueil.

D'autres toasts ont encore été portés par MM. Deschamps et Forgeau. Plusieurs vivats ont été chantés.

CAMBRIOLEURS SURPRIS
chez un fabricant de cycles, rue Corneille

L'alarme donnée par un courant électrique. Une arrestation mouvementée par la police roubaisienne. — L'enquête à Tourcoing

Deux malfaiteurs, faisant partie, croit-on de la bande des voleurs de coffres-forts, dont nous avons depuis quelque temps relaté les nombreux méfaits tant à Roubaix qu'à Tourcoing, ont été surpris par la police de Roubaix, au cours de la nuit de vendredi à samedi, au moment où ils cambriolaient un atelier de fabrication de cycles, situé à l'extrémité des territoires des deux villes; l'un des voleurs a été arrêté. Voici des détails circonstanciés sur les circonstances mouvementées de cette importante arrestation.

L'atelier où le cambriolage a eu lieu est celui de MM. Dussart et Accou, de Roubaix, et est situé rue Corneille à l'angle du boulevard Descat. Il fait partie d'un bâtiment placé en grande partie sur le territoire de Roubaix, mais à cet endroit le territoire de Tourcoing fait une légère emprise sur celui de Roubaix, et comprend le vieux bâtiment de fabrication de cycles, avec l'atelier et les bureaux où l'effraction a été commise. C'est pourquoi l'enquête sur cette affaire a été menée par M. Broux, commissaire de police du 2e arondissement.

Vers minuit 45, M. Dussart qui dormait tranquillement en son habitation située boulevard de la République, 9, à Roubaix, était réveillé en sursaut par une sonnerie électrique qui se mit à carillonner avec force à la porte de sa chambre. Le constructeur reconnut aussitôt la provenance du signal. Les cambrioleurs sont dans mon atelier, songea-t-il à 300 mètres d'ici. C'est en effet, approximativement la distance qui sépare les deux bâtiments; toutes les issues de l'atelier sont reliées par des fils électriques avec la chambre de M. Dussart, prêtes à signaler le passage de tout individu; ce système pratique, on le voit, a parfaitement fonctionné dans la circonstance.

M. Dussart, aussitôt, sortit de chez lui et comme il se disposait à se rendre au poste de police du 1er arrondissement, à Roubaix, il rencontra, en cours de route, une patrouille de ce poste, composée des agents Bauduin et Célestin Dujardin. Les trois hommes se dirigèrent alors vers l'atelier, et tandis que l'agent Dujardin, avec son chien allait se poster au boulevard Descat, son collègue et M. Dussart pénétraient, sans bruit, dans la première partie du bâtiment qui comprend le garage. Puis ils ouvrirent la porte donnant accès aux bureaux, et y aperçurent, derrière la cloison, deux individus, dont l'un tenait une bougie allumée et qui étaient occupés à fracturer le mobilier. Déjà deux meubles avaient été ouverts avec effraction et fouillés.

Les malfaiteurs, surpris par cette brusque apparition, éteignirent leur lumière, et dans l'obscurité la plus grande, s'élancèrent à travers l'atelier et disparurent par où ils étaient venus.

Au boulevard Descat, ceux-ci avaient fracturé le cadenas qui fermait une porte donnant accès au jardin de M. Dussart, puis avaient escaladé un mur de trois mètres clôturant la cour de l'atelier. Ils firent alors voler en éclats un panneau de la porte d'entrée, consolidée pourtant par une grosse barre de fer, et par l'ouverture, l'un des complices entra, qui ouvrit la porte à son camarade. C'est à ce moment, croit-on, que la sonnerie électrique fonctionna.

On voit que les cambrioleurs n'ont guère eu le temsp d'opérer longtemps. Tandis que l'agent Bauduin se mettait à la poursuite des voleurs, son collègue les apercevait de l'extérieur, au moment où ils escaladaient la crête du mur, du côté de l'estaminet qui forme d'angle des rues Corneille et du Faucon. La vue du chien en imposa aux fugitifs qui disparurent dans la cour du cabaret. En toute hâte, les deux agents, aidés de plusieurs locataires, continuèrent leurs recherches de ce côté, explorèrent longtemps la cour, les dépendances de la maison. Ils désespéraient de les découvrir, quand l'un d'eux eut l'idée de pénétrer dans le corridor de la cour; derrière l'escalier qui aboutit de ce côté, et caché par des paniers, il appréhenda enfin l'un des cambrioleurs; mais on rechercha vainement les traces de son complice.

L'individu arrêté est un ouvrier peintre, originaire de Bruges, Joseph Fleurman, 22 ans, sans domicile fixe, ayant des antécédents judiciaires, et qui fut expulsé à la suite d'une condamnation pour coups à son père, en octobre 1909. Conduit au commissariat de M. Laché, à Roubaix, il a été interrogé au sujet d'une tentative de cambriolage que nous signalons d'autre part, puis remis entre les mains d'agents de Tourcoing qui l'ont conduit au commissariat de M. Broux. Des constatations faites par le magistrat, il résulte que les malfaiteurs n'ont dérobé que pour une quinzaine de francs de timbres-poste dans les bureaux. Fleurman a refusé de faire connaître le nom de son complice, et a été transféré, dans l'après-midi, à la maison d'arrêt.

MESURES CONTRE LA RAGE. — Un cas de rage ayant été constaté à Roubaix, M. le maire de Tourcoing vient de prendre l'arrêté suivant :

ARTICLE 1. — Tous les chiens circulant sur la voie publique seront muselés ou tenus en laisse pendant un délai de deux mois, à partir de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 2. — Pendant ce délai de deux mois, il est interdit aux propriétaires de se dessaisir de leurs chiens ou de les conduire hors de leur résidence, si ce n'est pour les abattre. Dans ce cas, ils seront tenus d'en faire la déclaration à la Mairie.

ARTICLE 3. — Les prescriptions du présent arrêté ne sont pas applicables aux chiens de berger, de bouvier, ainsi qu'aux chiens de chasse, qui sont admis à circuler librement, mais uniquement pour l'usage auquel ils sont employés.

ARTICLE 4. — Sont immédiatement abattus, les chiens et les chats mordus ou roulés par un animal enragé ou ayant été en contact avec lui. Lorsque des chiens ou des chats auront mordu des personnes et qu'il y aura lieu de craindre l'existence de la rage, ils seront, si l'on peut s'en saisir sans les abattre, placés en observation sous la surveillance d'un vétérinaire sanitaire requis par le maire ou désigné par le propriétaire, ou conduits à la fourrière municipale et placés pendant tout le temps reconnu nécessaire, mais en tout cas pendant cinq jours au moins, sous la surveillance du vétérinaire inspecteur qui, suivant le diagnostic qu'il portera, en demandera l'abattage, ou signera leur exeat.

ARTICLE 5. — Les chiens errants et tous ceux qui seront trouvés sur la voie publique ou dans les champs, non munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur maître, seront conduits à la fourrière et abattus après un délai de 48 heures s'ils n'ont point été réclamés et si le propriétaire est inconnu. Le délai est porté à 8 jours francs pour les chiens avec collier ou portant la marque de leur maître.

ARTICLE 6. — Lorsque les chiens conduits à la fourrière pourront être remis à leurs propriétaires, ces derniers seront tenus d'acquitter les frais de conduite, de nourriture et de garde, d'après le tarif fixé par nous, sans préjudice du procès-verbal de contravention qui sera dressé à leur charge.

ARTICLE 7. — Les contraventions aux dispositions qui précèdent seront constatées par des procès-verbaux et déférés aux tribunaux compétents.

PORTRAITS Vues industr. Appareil Photo. Travaux d'amat. Dinnequin) 35, r. Faidherbe. 87216d

POPULATION ÉTRANGÈRE. — Pendant la semaine écoulée, quinze hommes, cinq femmes et huit enfants de nationalité étrangère ont déclaré faire élection de domicile à Tourcoing. Par contre, cinq hommes, six femmes et quatre enfants étrangers ont quitté la ville.

EN VERSANT 25 FR. on devient actnn de la Brasserie **Union Roubaix-Tourcoing,** 35, r. Meyerbeer, avec droit d'assis. **assembl. génér.** 507

UNE FÊTE AU QUARTIER des FRANCS. — Les commerçants du quartier des Francs se sont réunis chez M. Arthur Gabet, cafetier, rue de Paris, 189, pour organiser une fête, dans tout le quartier, les 14 et 15 août prochain. Ils ont formé une commission qui a été ainsi composée : MM. Emile Wagnon, conseiller municipal, président d'honneur; Arthur Gabet, président; Paul Moerman, vice-président; Arthur Nys, secrétaire; Albert Delannoy, trésorier; Camille Tanghe, Fortuné Rose, Charles Gabet, Louis Vanwalleghem, Léon Bostyn, Achille Casier, Gustave Lapôtre, Henri Sergent, Augustin Pecqueur, Auguste Spinnewyn, commissaires. La Commission a jeté les bases du programme qui comprendra un carrousel à vélo, une fête cycliste, une braderie, une ascension aérostatique, etc.

Pour vos beurres de conserve, adressez-vous à la Fédération Laitière, 10, Gd-Place, Tg, ou 27, Gde-Rue, Rx; prix 2.70 à 3.10. 87210

PHARMACIENS DE GARDE pour le dimanche 29 mai, à partir de midi : MM. Despinay, 34, rue de Lille; Monvoisin, 155, rue du Tilleul; Delesalle, 31, rue du Sentier; Declercq, 164, rue de Menin.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs. Rue Desurmont, Tourcoing. 226

Maladies de la POITRINE et de l'ESTOMAC. Dr Bourgois, spécialiste, rue de Lille, 50. 219

MOUVAUX

Les employés de la maison César et Joseph Pollet fêtent la décoration de M. César Pollet

A l'occasion de sa promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur, M. César Pollet avait convié ses employés à un dîner qui a eu lieu samedi soir, à Mouvaux. Quatre-vingts convives y ont participé. M. César Pollet était entouré de toute sa famille.

La plus grande cordialité n'a cessé de régner durant tout le repas.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés au nouveau légionnaire.

M. Delcroix, comptable, se faisant l'interprète de tous ses collègues, a assuré M. César Pollet du profond attachement de ses employés et l'a prié d'accepter en souvenir de sa décoration une magnifique croix de la Légion d'honneur que lui offre son personnel. Il a terminé en portant la santé de M. César Pollet, de Mme Pollet et de toute sa famille.

Les plus anciens des ouvriers de la maison, M. Désiré Desurmont, a alors attaché la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine du nouveau légionnaire.

Ce fut ensuite au tour de M. Joseph Pollet d'exprimer à son frère ses sentiments affectueux et de rendre hommage à sa vie de labeur, à son mérite d'organisateur et de travailleur infatigable.

M. Coutier, vérificateur, a également porté un toast à la santé de M. et Mme Pollet, de leurs enfants et petits-enfants.

M. César Pollet fils a remercié le personnel des marques de sympathies qu'il témoigne à son père et l'a assuré que les enfants auront toujours à cœur de suivre les traditions de leur père vénéré à qui il est heureux de rendre en ce jour un solennel hommage.

M. César Pollet père a été très touché des sentiments exprimés par son personnel.

Un magnifique feu d'artifices a été ensuite tiré dans les dépendances du château : le bouquet représentait une croix de la Légion d'honneur.

WATTRELOS

La ligne de la Houzarde

Le Conseil municipal avait mission de donner dimanche dernier son avis sur les arrêts prévus et sur le prolongement du croisement de Saint-Liévin. Un arrêt fixe fut réclamé en face de la porte de l'école de garçons de la rue du Bureau, dans le but d'éviter des accidents, la ligne passant très près du trottoir, et la rue étant fort étroite. Les autres arrêts prévus sont les suivants : abords de la rue Neuve, place Saint-Liévin, Bureau des Douanes, garage Saint-Liévin, rues particulières, estaminet Moïse Hellin, Petit-Audenarde et Bureau des Douanes françaises. Un arrêt facultatif a été également prévu en face de la rue du Château d'Or, pour desservir la Houzarde et la Baillerie.

Le Conseil municipal s'est également préoccupé de l'heure du premier départ d'Herseaux à Wattrelos, qui a lieu à sept heures, et qui doit être devancé d'une heure si on veut que les ouvriers puissent en profiter. Cette mesure utile sera probablement mise en application.

Enfin, le Conseil municipal a émis un avis favorable à une pétition des abonnés de Saint-Liévin et de la Houzarde tendant à ce que le tarif ne soit pas augmenté.

Le Cinquantenaire des «Enfants de la Lyre»
DEUXIÈME JOURNÉE

Les belles fêtes du Cinquantenaire des « Enfants de la Lyre » seront clôturées aujourd'hui par un brillant concert qui sera donné sur le kiosque de la Grand'Place, mis à la disposition des « Enfants de la Lyre » par M. le maire de Wattrelos, par l'excellente société des « Anciens Soldats Musiciens français de Roubaix ».

Nous devons signaler la présence, au banquet qui eut lieu dimanche dernier, de cinq des fondateurs de la Société, MM. Denis Lecroart, Jules Blain, Siméon Batteur, M. Jules Rucquoi, de Paris, dans une lettre adressée à M. Vincent Leclercq, s'est excusé de ne pouvoir assister à la fête.

Mort de M. Jules Bonte
ANCIEN CHEF DE BUREAU D'ETAT-CIVIL

Une des figures wattrelosiennes les plus connues vient de disparaître, en la personne de M. Jules Bonte, qui dirigea pendant trente et un ans, de 1873 à 1904, le bureau d'état-civil à la mairie de Wattrelos.

M. Jules Bonte était âgé de 78 ans. Né à Wattrelos, le 19 mai 1832, d'une très honnête famille originaire, elle aussi, de Wattrelos, il accomplit son service militaire à Lille, où il enseigna la musique aux enfants de troupe. Il passa quelque temps à Antibes, où il se rendit et d'où il revint à pied, par étapes. Il fut rappelé sous les drapeaux, lors de la guerre de Crimée.

A son retour, il devint clerc paroissial de l'église St-Maclou, puis entra comme employé, dans la maison Eloy-Duvillier, rue du Pays, à Roubaix, où il resta six ans. Il prit son poste à l'état-civil en 1873, succédant à M. Désiré Rivelois.

Il faut avoir travaillé avec M. Bonte pour se faire une idée du zèle scrupuleux apporté par lui à ses écritures de chaque jour. Bien qu'à cette époque, les traitements du personnel de la Mairie fussent excessivement modestes, l'employé laborieux donnait, sans compter, tout son temps à ses fonctions. Père d'une très nombreuse famille — car il eut quinze enfants, dont huit sont encore vivants — il fallut vivre dans la plus stricte économie pour subvenir à ses besoins mais l'excellent homme n'eut jamais un instant de faiblesse, puisant du réconfort dans son ardeur au travail, dans sa confiance en l'avenir et aussi dans la collaboration affectueuse de la digne compagne de sa vie.

L'existence de M. Jules Bonte peut servir d'exemple à tous. Simple, serviable et bon, il emportera les regrets sincères de toute la population, car il était universellement connu et aimé.

LA LIGNE MONCY. — Les travaux avancent rapidement; la ligne est arrivée à la Grand'Place. On pose environ deux cents mètres de rails par jour.

UNE ARRESTATION POUR VIOLENCES ET BRIS DE CLOTURE. — Un terrassier d'Herseaux a l'habitude, quand il est ivre, de venir à Wattrelos faire du tapage et causer du scandale.

Dans l'après-midi de vendredi, étant sous l'influence de la boisson, il entra dans le cabaret de Mme veuve Deklalle, rue du Bureau, où il fut invité à se retirer, mais il est difficile de faire entendre raison à un homme ivre. Sitôt dehors, où on l'avait jeté, il se mit à frapper dans la porte, qu'il brisa à coups de pied, ainsi que des vitres. La cabaretière intervint pour le ramener au calme, mais elle reçut des injures et des coups tant et si bien que le garde Derreveaux, attiré par ses cris, appréhenda le terrassier et le conduisit au violon municipal, d'où il fut dirigé samedi, sur Lille, pour être mis à la disposition du Parquet.

CONTRAVENTIONS. — Les dames Victorine Minet et Marie Deville se promenaient avec des toutous bien enrubannés, mais dépourvus de collier et de muselière. Procès-verbal.

— Mme Vannienwenburghe, rue de Boulogne, a passé dans un champ de blé en allant cueillir de l'herbe pour ses lapins. Procès-verbal.

A L'ECOLE ! — Le garde Vandeputte a rencontré, dans sa tournée, une demi-douzaine d'enfants faisant l'école buissonnière et abîmant les récoltes. Il les a conduits dans leurs écoles respectives.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont prévenus qu'en vue de faciliter la libération de leurs impôts, M. Dupuy, percepteur, se rendra à Wattrelos, lundi prochain, 30 mai, de neuf heures à trois heures.

— Les réclamations de contributions seront encore reçues à la Mairie, salle de l'étage par M. le Contrôleur des contributions directes, mardi prochain, 31 courant, de deux à quatre heures.

TAXE SUR LES CHIENS. — Le rôle de la taxe municipale sur les chiens, pour 1910, est entre les mains de M. Lallemand, receveur municipal où tout habitant peut en prendre connaissance.

CULTURE DU LIN. — Les cultivateurs ayant ensemencé du lin, sont invités à en faire la déclaration à la Mairie, pour le 1er juin prochain.

LILLE 8, rue Neuve **L. FENEAU** LILLE 8, rue Neuve
SPÉCIALITÉ de VÊTEMENTS pr DAMES
CONFECTIONS ÉLÉGANTES
en LAIZE, TULLE BRODÉ, OTTOMAN, DRAP MOUSSELINE
COSTUMES TAILLEURS 87261d
JUPES CHOIX CONSIDÉRABLE CORSAGES

LILLE

Le Ministre de l'Agriculture à Lille

M. Charles Delesalle a reçu, vendredi, une délégation des agriculteurs du Nord avec lesquels il a arrêté le programme de la réception de M. le ministre de l'Agriculture, à qui un banquet sera offert.

SUICIDE OU ACCIDENT? — Samedi matin, Mme Potin, chemin des Alouettes, a trouvé son fils Victor, 15 ans, gisant dans sa chambre, la tête trouée d'une balle. On ignore s'il y a suicide ou accident.

UN ACCIDENT DE TRAMWAY A SAINT-MAURICE. — Un pensionnaire de l'Hôpital-Général, Alphonse Gouy, 72 ans, a été tamponné, samedi, rue du Faubourg-de-Roubaix, par un car-express venant de Roubaix. Son état est très grave.

Maison du SOLEIL D'OR
25, 27, 29, Place du Théâtre, LILLE
BRONZES, MARBRES, GARNIT. de CHEMINÉE 453-1

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— **Saint-Rédempteur.** — On nous prie d'annoncer que le pèlerinage de la paroisse à Notre-Dame de Bonsecours, aura lieu, comme chaque année, le lundi de la Fête des Fabricants.

LANNOY

A l'occasion de la Fête-Dieu, deux grandes processions en l'honneur du Saint-Sacrement traverseront toutes les rues de la ville, les dimanches 29 mai et 5 juin, à l'issue de la grand'messe, qui sera chantée, par exception, ces deux jours-là, à neuf heures et demie. Toutes les œuvres de la paroisse y seront représentées, et la Musique Municipale exécutera, le long du parcours, ses plus jolis morceaux. Les enfants de l'école libre figureront dans le cortège, ainsi que tous les élèves de l'Institution St-Charles. La société de gymnastique « Les Philippins » aura également une place d'honneur. Plusieurs reposoirs seront dressés sur la Grande-Place, au château de M. Charles Leborgne et au milieu de la rue des Remparts.

HEM

— **Paroisse St-Joseph.** — Les dimanches 29 mai et 5 juin, aura lieu la procession du St-Sacrement dans le parc du château de la Lionderie. Un cortège splendide, formé d'une cinquantaine de groupes, richement costumés, se déroulera dans ce cadre magnifique. L'Harmonie Municipale, la Chorale St-Joseph et la Société de gymnastique de St-Martin, de Roubaix, rehausseront encore, par leur présence, cette cérémonie qui sera vraiment imposante. Comme l'an dernier, les hommes présents voudront bien se grouper en avant de la chorale. La grand'messe sera chantée à 9 h. 1/2 et les grilles du château seront ouvertes à 10 h. 1/2.

— **Bénédiction d'une statue.** — Aujourd'hui dimanche, aux vêpres, qui seront chantées à 4 h., aura lieu la bénédiction solennelle d'une statue de N.-D. du Sacré-Cœur. Le sermon sera donné par M. l'abbé Camerlynck.

TOURCOING

— **Le mois de mai à La Marlière.** — Dimanche 29 mai : Messes à 5 heures, 6 heures, 6 h. 1/2 (Etablissements Tiberghien frères, messe et allocution par M. l'abbé Pierre Tiberghien), 7 h. 1/2 (Etablissements Lepers-Duduyc, messe et allocution par M. l'abbé Delattre, aumônier), 8 h. 1/2 (Jeunesse Catholique, messe et allocution par M. l'abbé Leleu, directeur général), 10 h. 1/2 (Etablissements Réquillart, de Tourcoing, messe et allocution par M. le Curé). Dans l'après-midi, offices depuis 2 heures.

LE JUBILÉ DE Mgr WILLIEZ, ÉVÊQUE D'ARRAS

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Williez, évêque d'Arras, une grande fête jubilaire aura lieu à la cathédrale le jeudi 2 juin.

A onze heures, Mgr Williez célébrera une messe basse à la cathédrale, et NN. SS. l'archevêque coadjuteur de Cambrai, l'archevêque de Tours, l'évêque de Luçon, l'évêque d'Evreux, Mgr Cholet évêque élu de Verdun, assisteront au chœur.

Mgr l'évêque d'Evreux prononcera un discours et l'